



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HAUSSE SALARIALE

Où sont les engagements de l'État pour la fonction publique territoriale ?

À Paris
15 juin 2023

Le Gouvernement annonce des augmentations de rémunération et de pouvoir d'achat mais les 2 millions d'agents territoriaux en sont les grands oubliés.

Les mesures indiciaires, si elles ne sont pas corrélées aux mesures indemnitaires notamment sur la prime pouvoir d'achat annoncée de 300 à 800 €, ne sont pas suffisantes et ne répondent pas à la forte baisse du pouvoir d'achat des rémunérations les plus faibles de la fonction publique, celles de la territoriale.

Concernant les mesures d'accompagnement, on ne peut pas se réjouir de la reconduction de la GIPA qui reste un indicateur de la stagnation des rémunérations dans notre champ. La prise en charge des transports collectifs ne va pas impacter les agents territoriaux qui travaillent dans les territoires ruraux. L'augmentation des indemnités des jours de CET ne concernera pas les agents dont les collectivités n'ont pas monétisé leur CET et elles sont encore trop nombreuses à ne même pas avoir ouvert la possibilité d'un CET.

« Les engagements de l'État ne ciblent pas les 2 millions d'agents de la fonction publique territoriale, seules les mesures indiciaires auront un impact. Laisser la prime pouvoir d'achat à la seule responsabilité des employeurs revient à dire aux agents territoriaux : vous n'aurez rien ! » explique Jacques Lager, secrétaire général.

Transposer c'est aussi financer.

Le Gouvernement doit légiférer rapidement pour octroyer les 300 à 800 € en points d'indice, pour l'ensemble des agents territoriaux dans les mêmes conditions de revenus que pour le reste de la fonction publique et accompagner les collectivités en augmentant les dotations.

Où sont les 7% d'engagement de l'État au profit de la politique salariale ? Pour la fonction publique territoriale, les mesures indiciaires vont représenter 1,5% + 5 points d'indice en janvier 2024.

Les mesures catégorielles liées au Ségur de la santé ne sont toujours pas appliquées partout dans les départements ou les communes pour les services d'accompagnement à la personne par exemple. Là encore le manque de financement et de volonté politique locale ainsi que la libre administration des collectivités ont laissé ces revalorisations au stade de l'annonce.

Les agents territoriaux gagnant moins de 3 250 € bruts mensuels représentent environ 1,6 million de travailleurs !

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 33 35 47 68
mmennella@interco.cfdt.fr

Marie Mennella
Secrétaire nationale

[INTERCO.CFDT.FR](https://www.interco.cfdt.fr)

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales Cfdt de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.